

**Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique**

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2016

Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2016, 548 collectivités landaises dont :

- 324 Communes
- 18 Communautés de communes et d'Agglomérations
- Des établissements publics locaux et départementaux :
CCAS/CIAS/EPHAD/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Départemental des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes

L'Assemblée Générale a eu lieu le 12 mai 2016, 4 réunions du Comité Syndical se sont tenues en 2016 au cours desquelles 53 délibérations ont été adoptées.

Le Comité Syndical actuel comprend 22 membres:

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

Henri EMMANUELLI
Xavier FORTINON
Mathieu ARA
Dominique DEGOS
Magalie VALIORGUE

Représentants des communes :

Guy DUCASSE, Mairie de Pontonx-sur-l'Adour
Gérard PAYEN, Mairie de Mimbaste
Daniel LEPINE, Mairie de Doazit
Nadège GUILLOT, Mairie de Labouheyre
Pascal REY, Mairie d'Ossages
Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco
Marie-Pierre SENLECQUE, Mairie de Le Sen
Marion BERGINIAT, Mairie de Saint-Sever
Stéphane BRETHERS, Mairie d'Aire-sur-l'Adour
Jean-Paul BERNIER, Mairie de Parentis-en-Born

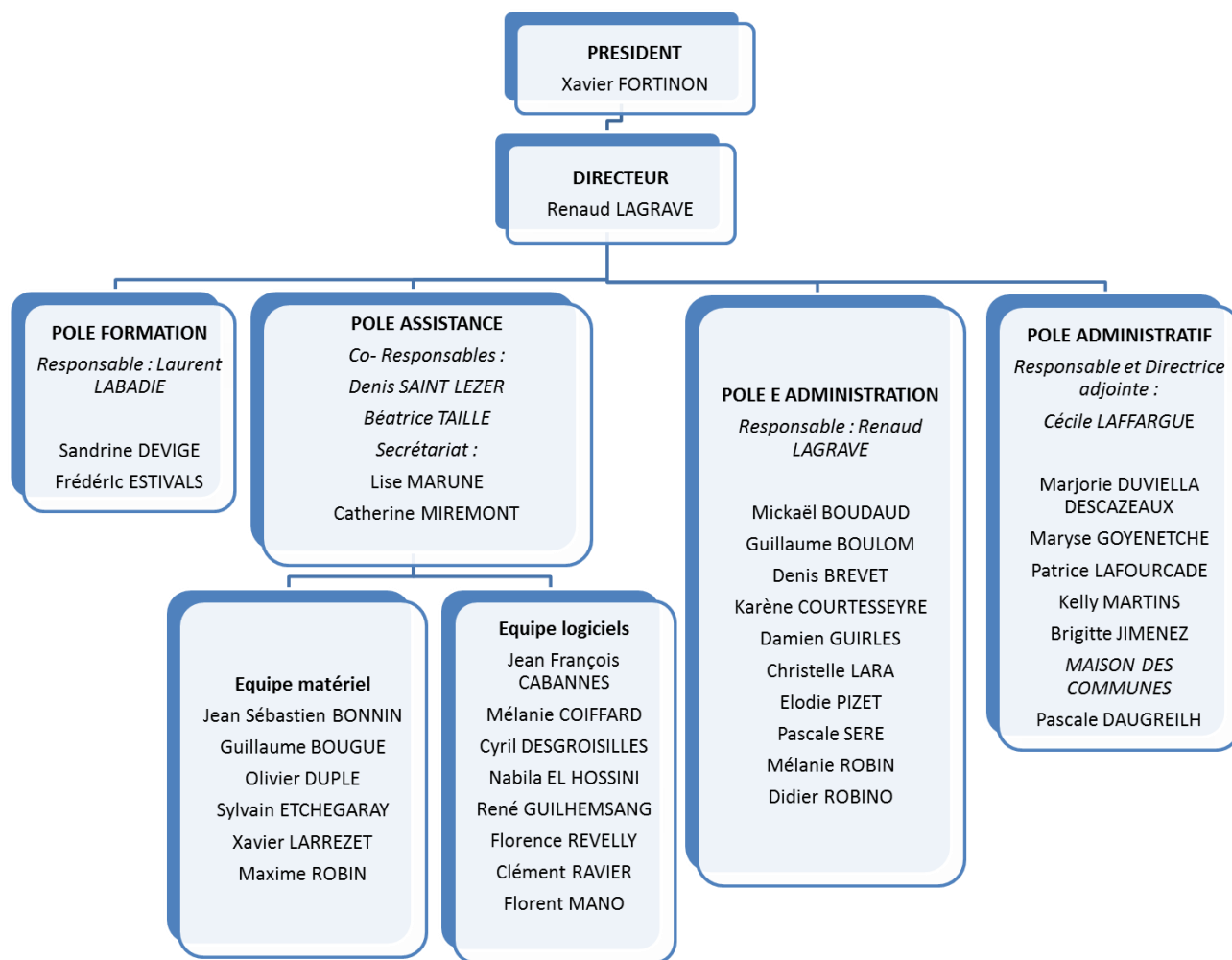
Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :

Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique
Dominique BIZIERE, DFCI des Landes
Martine TAPIN, SIVU RPI Commensacq-Trensacq
Delphine DULAU, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des Communautés de communes :

Pierre FROUSTEY, Communauté des Communes Marenne-Adour-Côte-Sud
Frédéric CARRERE, Mont-de-Marsan Agglomération
Virginie BERNAT, Communauté des Communes des Landes d'Armagnac

L'organigramme de l'ALPI est le suivant:



Communication et relations avec les adhérents

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les adhérents, 2 lettres d'information ont été envoyées aux adhérents. Après 2 ans de mise en service, le site internet est de plus en plus utilisé par les adhérents. Il a été consulté par 38 500 personnes, 187 500 pages ont été vues et 5 400 documents ont été téléchargés. A noter cette année une augmentation très importante des connexions à la partie réservée du site plus de 20 500 connexions uniques.

Cette année la relation avec les collectivités a été continuée, puisque l'ensemble des adhérents ont reçu la visite de Mme Martins, permettant ainsi de prendre en compte les demandes d'évolution et de suivre les problèmes au cas par cas. Elle assure ainsi le lien direct entre les adhérents et tous les services de l'ALPI. 319 visites d'adhérents générant, des demandes de formations, 160 bons de commande et 80 démonstrations d'applications.

Par ailleurs pour la seconde année nous avons organisé des petits déjeuners thématiques :

- 48 personnes ont participé aux 6 sessions sur le thème de la sécurité informatique.
- 306 personnes ont participé aux 8 sessions sur le thème de la dématérialisation des factures.

Nous avons également participé au salon des Maires landais le 7 avril à Soustons en y tenant un stand d'information, organisé les premières rencontres départementales de l'achat public à Dax le 9 juin, participé aux journées sur l'archivage électronique organisées par les Archives Départementales le 23 juin et enfin organisé une réunion d'information sur la sécurité informatique avec l'ANSSI le 2 décembre à Mont de Marsan.

Cette année a été également l'occasion de remettre à jour le règlement d'intervention de l'ALPI, mais aussi le règlement intérieur des agents sur le nouveau service assistance téléphonique et enfin une expérimentation sur le télétravail.

Au nom de l'ALPI, le directeur et des agents ont participé à de nombreuses réunions nationales dans des instances de concertation comme le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique, l'Instance Nationale Partenariale du Ministère des Finances, le rectorat de Bordeaux sur l'avenir des ENT, la commission TIC de l'Association des Maires de France, les groupes de travail de la FNCCR et enfin l'association DECLIC qui cette année s'est réunie en juin à Beauvais.

Pôle formation

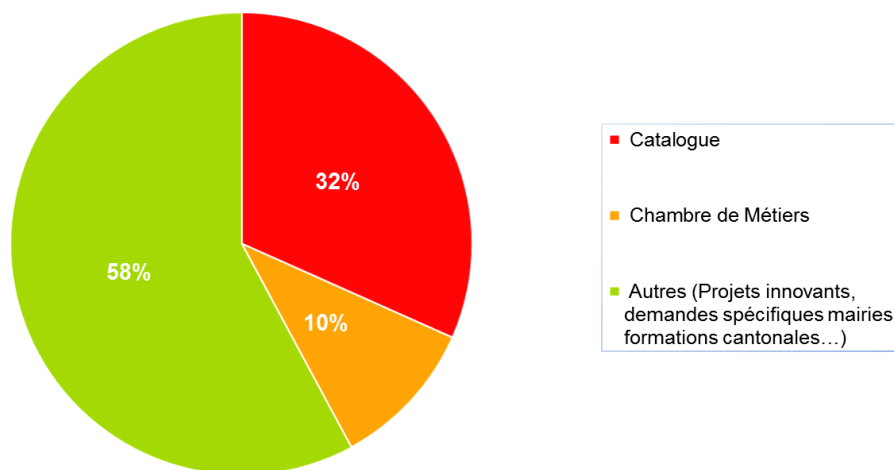
Organisme de formation agréé depuis 1986, l'ALPI a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional. Le Pôle formation aura proposé cette année :

346 sessions soit 477 jours de formation pour plus de 3900 stagiaires.

Dans le détail :

- **155 sessions** (151 jours) dans le cadre du **catalogue** ; dont :
 - **57 sessions** sur les logiciels métiers **Finance, Paye-Grh, Bibliothèque, État civil...**
 - **16 sessions** en autonomie via des modules en autoformation sur la bureautique, la retouche & le montage photo, la messagerie collaborative Zimbra...
- **19 sessions de formation** (50 jours) pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes**.
- **7 sessions** (70 jours) dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les **demandeurs d'emploi** avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.
- **154 sessions** (195 jours) pour des **demandes en formations spécifiques**, dont 97 sessions sur les logiciels métiers et 24 sessions sur la prévention du cyber-harcèlement auprès de 800 collégiens et lycéens landais.
- **11 formations cantonales** sur la présentation et la prise en main de la nouvelle plateforme de Formation ouverte et à distance proposée par l'ALPI.
-

Nombre de jours de formation proposé



À noter que le collège Lubet-Barbon, le collège Jean Rostand, le lycée professionnel agricole de Chalosse, la mairie de Mont-de-Marsan, la mairie de Ondres, la Maison d'enfants à caractère social de Castillon, l'Agence départementale pour l'information sur le logement des Landes, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans ont fait appel à l'ALPI pour organiser des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.

Il est rappelé que la participation aux **formations proposées sur notre catalogue est illimitée et accessibles à l'ensemble des agents, quel que soit leurs statuts mais aussi aux élus**. À noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents utilisent ce service de l'Alpi, pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

La formation ouverte et à distance

En 2013, l'ALPI a décidé de faire évoluer son offre de formation et de s'adapter aux contraintes et besoins de son public par la mise en ligne de contenus de formation et de formations à distance. Ce projet a été finalisé en avril 2016 par le lancement de la plateforme de Formation Ouverte et À Distance (FOAD).

Cette plateforme apporte une valeur ajoutée à ce qui existe déjà, tant pour les stagiaires / apprenants, que les collectivités, ou encore les formateurs.

- Pour les stagiaires / apprenants, cet outil propose une complémentarité avec les formations en présentiel, mais aussi une meilleure accessibilité, plus de flexibilité et d'ouverture. En effet, vous pouvez accéder aux formations sans avoir besoin de vous déplacer car elles peuvent être suivies depuis le lieu de travail, le domicile ou tout autre lieu ressource, à son rythme.
- Pour les collectivités, ce nouveau dispositif de formation permet de réduire les frais induits par les formations des agents (déplacements, repas), le temps passé hors de la collectivité (l'agent pourra suivre la formation sur le lieu de travail, donc moins de perte de temps dans les déplacements par exemple).

Différents types de formations sont proposées

- En **autonomie complète** (avec la possibilité de débiter la formation à n'importe quel moment, de l'interrompre, puis la reprendre).
- La **formation mixte**, avec à la fois des sessions en présentiel et d'autres en autonomie.
- À **distance**, mais avec un formateur, via un système de visioconférence, des forums (par thématique, entre stagiaires ou avec le formateur), des chats (avec les stagiaires et le formateur)...
- Bien entendu, nous continuons à proposer des formations en présentiel.

Pôle Assistance

Cette année aura vu la création d'un nouveau service d'assistance téléphonique avec de nouveaux outils logiciels, de téléphonie et de redéploiement d'agents. Après quelques mois de service, le retour de satisfaction sur les délais d'interventions des collectivités s'est amélioré.

L'équipe assistance logiciels métiers :

Gestion des incidents

| Catégorie de logiciel | Nb d'appels | Nb de sites |
|--|-------------|-------------|
| Gestion des paies et de la RH | 3 466 | 332 |
| Finances pour les – 3500 h | 2 148 | 311 |
| Service aux familles | 1 094 | 138 |
| Finances pour les + 3500 habitants + dette | 874 | 38 |
| État civil | 691 | 207 |

| Catégorie de logiciel | Nb d'appels | Nb de sites |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Aide sociale | 628 | 62 |
| Petite facturation | 252 | 66 |
| Bibliothèque | 206 | 59 |
| Élection | 164 | 269 |
| Cimetière | 84 | 53 |
| Facturation de l'eau | 79 | 8 |
| Total | 9 506 | |

Gestion de la facturation de l'eau :

En début d'année, nous avons lancé un appel d'offre pour renouveler le logiciel de la facturation de l'eau. La société JVS-ADIX a été retenue, avec son logiciel OMEGA.

Gestion des bibliothèques et des médiathèques :

Le marché des bibliothèques a été renouvelé. Il était composé de 4 lots :

- gestion des bibliothèques / médiathèques.
- gestion de la MDL.
- portail des bibliothèques du département.
- gestion des postes multimédia.

Les 3 premiers lots ont été attribués à la société C3RB, le 4ème lot a été rendu infructueux, il nous est proposé une nouvelle version d'Orphée qui nécessitera une migration et une formation. Il sera également possible de disposer d'une application mobile et d'un nouveau portail autour de Médialandes.

Gestion des actes d'État civil :

Nous avons quasiment fini le déploiement du logiciel Cityweb de Digitech cette année, 173 sites ont été migrés et formés, 3 sites restent à faire.

Par ailleurs dans le cadre du déploiement de la dématérialisation de l'état civil (programme du Ministère de la Justice COMEDDEC) l'ALPI a constitué un groupement de commande pour la numérisation des actes. Ce groupement de commande, mené par le SICTIAM (06) comprend le SMICA (12), l'ADICO (60), SOLURIS (17), le SDITEC JURA et e-Collectivités Vendée.

Les agents de l'ALPI ont également bénéficié d'une formation de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et du Ministère de la Justice afin de déployer le programme COMEDDEC dans les Landes.

Nous avons lancé une enquête pour déterminer le nombre d'actes qu'il y aurait à numériser. Dans les Landes, 350 000 actes sont prévus pour près de 70 communes ayant répondu favorablement.

Gestion des cimetières :

À partir de mai, nous avons commencé le déploiement du nouveau logiciel de gestion des cimetières Eternité de la société Logitud, cette dernière effectuant les migrations ainsi que l'intégration des plans.

Gestion de l'aide sociale : APOWEB

Les 3 premiers sites tests ont démarré en janvier 2016, mais suite à de nombreux dysfonctionnements, un site a décidé de revenir vers la version client-serveur pour attendre les améliorations.

Les deux autres sites ont continué mais nous avons dû stopper les migrations dans l'attente d'une stabilisation de la version web du logiciel.

L'éditeur Apologic a organisé à notre demande des ateliers en télémaintenance pour décrire dans le détail le fonctionnement du nouveau logiciel.

Gestion des familles :

Nous avons mis en place pour la mairie de Parentis en Born le portail famille en liaison avec le logiciel DIABOLO, ce dernier permet en particulier aux familles d'inscrire les enfants et de payer les factures en ligne.

À noter que cette fin d'année a été marquée très fortement par l'accompagnement des quatre nouvelles communautés de communes qui ont occasionné au total la fusion de 10 communautés qui pour l'essentiel utilisaient les logiciels de gestion de l'ALPI.

Le service a lancé une enquête fin 2016 pour savoir si les EHPAD souhaitaient mutualiser un logiciel de gestion des soins et leurs facturations, nous ferons de même dans les prochaines semaines pour la gestion des services techniques.

L'équipe assistance sur les matériels :

Les techniciens ont effectué 839 interventions sur site, parmi les 2 402 interventions déposées sur notre plateforme ainsi que 420 interventions auprès du Département des Landes.

Nous avons développé et enrichi l'offre de location de matériels informatiques et nous continuons à déployer et à promouvoir la solution antivirus « pack ALPI », ainsi que notre serveur de messagerie « Zimbra ».

Les techniciens ont bénéficié d'une formation sur les outils de sécurité informatique, ils ont procédé à plus de 30 audits de sécurité chez nos adhérents, l'ensemble des techniciens profitent de leurs déplacements pour effectuer ces audits gratuits.

Un travail important, en cours de chiffrage, est effectué par l'ALPI pour héberger toutes les données des collectivités et les logiciels métiers distribués par l'ALPI. Chaque année ce sont d'importants investissements qui sont consentis par l'ALPI afin de sécuriser et de bénéficier d'un centre de données sécurisé. Nous avons travaillé notamment avec le Conseil Départemental à la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activités et d'un Plan de Reprise d'Activités.

Enfin de nombreux rendez vous et une visite du site national de Microsoft sont été réalisés cette année afin d'étudier la mise en ligne d'un service d'outils bureautiques en ligne dans nos locaux.

L'ALPI compte **357** adhérents au service maintenance :

- **1 800** ordinateurs portables déployés dans les écoles.
- **220** adhérents ont adopté notre solution de sauvegarde déportée AVAMAR, ce qui représente une volumétrie de **10.5** TO de données avec une rétention des données pour une durée de **21** jours.
- **1 812** licences Trend du « Pack ALPI » déployées chez **491** adhérents.
- **480** commandes ont été passées sur la centrale d'achat LAFI représentant **3 836** articles soit **630 000€**.
- Le service maintenance a en charge, sur le département, un parc informatique compris entre **2 300** et **2 500** ordinateurs, **500** imprimantes et **230** serveurs.

Pôle Administration électronique

1 - Service Extranet Départemental :

Landespublic.org poursuit sa mission de valorisation du service public dans notre département.

Il s'adresse bien sûr en premier lieu aux collectivités, via un accès réservé, comprenant notamment une veille juridique, la publication régulière d'articles de fond, ainsi qu'un espace documentaire.

Les élus et agents disposent également d'une adresse mail gratuite.

Les particuliers et les entreprises ne sont pas oubliés : une ligne éditoriale orientée « services » leur est dédiée, mettant aussi en avant les initiatives locales...

Bien entendu, les collectivités qui le souhaitent peuvent faire appel à Landespublic, afin de donner un éclairage supplémentaire à leurs réalisations marquantes, au travers d'un article ou d'un reportage vidéo (prendre contact avec la rédactrice en chef).

Landespublic c'est aussi :

- 4000 comptes et autant d'adresses mail.
- Quelques 3000 articles disponibles, dont près de 500 nouveaux publiés au cours de l'année 2016.
- 3 lettres d'informations hebdomadaires et mensuelles comptant environ 9000 abonnés, dont « *La veille LandesPublic* », qui vient de dépasser le 400^e numéro.
- Un annuaire départemental collectivités, élus et services, doté du support cartographique et d'un moteur de recherche, totalisant plus de 550 collectivités, et plus de 1000 services...
- Une page « Facebook » qui approche les 400 abonnés

Nouveautés

- Le site a bénéficié de retouches ergonomiques, plus spécialement au niveau de la page d'accueil.
- Création d'un agenda, incluant les événements locaux et nationaux importants en relation avec le service public.
- Intégration de nouveaux flux d'informations externes, notamment via twitter.
- Enrichissement de l'annuaire, avec l'adjonction cette année de nombreuses nouvelles entités et de leurs antennes (établissements scolaires, MSAP, CMS, établissements pour personnes âgées, organismes de protection sociale, etc.).

Participations diverses

Colloque « Open Data » du 16 juin 2016 à Paris, en présence d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique. Rédaction d'un rapport « *Opendata - état des lieux* », disponible dans la rubrique « documentation » de LandesPublic.

2 – La Web-TV :

Afin de donner une meilleure visibilité à notre webtv, nous avons décidé un changement de nom : LandesPublic TV est devenu ALPI TV.

Cette année a vu la création d'un webdocumentaire interactif sur la fusion des communes de Rion-des-Landes et Boos, avec plus de 80 vidéos, réalisées pendant 7 mois.

8 nouveaux reportages cette année :

- dont 2 diffusés le 24 février 2017 au Sénat dans le cadre des Assises nationales « Droits culturels et politiques publiques ».
- une vidéo sur la pose du garrot en cas d'attentat, réalisée en partenariat avec le SDIS et la Préfecture.
- Le reportage sur l'accessibilité numérique de la Maison des Communes a été diffusé lors de l'inauguration des travaux.

Et les anciens reportages continuent à vivre.

« Les Landes mettent en place des formations partagées » a été diffusé :

- lors des Rencontres de l'institut français de l'éducation.
- lors des rencontres nationales des PEDT.
- dans les formations nationales du Réseau Canopé, aux nouveaux enseignants.

Il est également en ligne sur les sites :

- de l'Observatoire de la Réussite Educative (POLOC).
- des Cahiers pédagogiques.

« Sécurité civile : s'exercer pour plus d'efficacité » est diffusé régulièrement lors des formations du SDIS.

Au total depuis le lancement de la Web TV, les vidéos ont été vues 330 000 fois en ligne.

3 - Dématérialisation des marchés publics :

En ligne depuis le mois de janvier 2005 pour répondre aux obligations légales, cette plateforme est utilisée par de nombreuses collectivités pour ses services innovants, comme le Conseil Départemental des Landes, l'Office Public de l'Habitat, le SYDEC, le SDIS, les Mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les Communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de DAX.

Pour rappel, la plateforme considérée comme « profil d'acheteur » permet la publication des avis de marchés, la mise en ligne des dossiers de consultation et la réception de réponses électroniques.

Voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2015 :

Nombre de collectivités adhérentes au service : **463 (+3%)**
Nombre d'annonces publiées: **2 207 (+23.6%)**
Nombre de DCE téléchargés (hors anonyme) : **31 022 (+22.6%)**
Nombre de réponses électroniques : **2 053 (+86.3%)**
Nombre d'entreprises enregistrées : **12 285 (+7%)**

Un module de rédaction des pièces de marchés publics a été intégré à la plateforme qui permet à déjà une vingtaine de collectivités d'avoir accès à des clausiers (AE, CCP, RC...) et d'assister les collectivités dans le montage des documents administratifs d'un marché.

4 - Dématérialisation du contrôle de légalité et des données Budgétaires (ACTES/HELIOS) :

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'État, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES RÉGLEMENTAIRES et BUDGÉTAIRES. La plateforme de télétransmission des actes est homologuée par le Ministère de l'Intérieur depuis 2007 et l'ALPI est « Autorité Déléguée d'Enregistrement pour la délivrance de certificats électroniques ».

Cette dernière plateforme a été également homologuée pour HELIOS PESV2.

L'ALPI a délivré cette année des certificats RGS** (authentification forte, remis en main propre et délivrés sur une clé USB) à l'ensemble des collectivités adhérentes à ce service, plus de **700** certificats sont en service dans les collectivités.

À ce jour, près de **450** collectivités ont un accès à la plateforme et beaucoup d'entre elles ont procédé à la dématérialisation des documents budgétaires avec l'utilisation du format XML.

Depuis 2007, **201 486** actes ont été transmis au Ministère de l'Intérieur et depuis 2014, **34 754** Flux PES déposés sur le serveur du Ministère des Finances.

2014 : intégration du module « Mail » qui permet d'obtenir, de façon certaine, un accusé de réception pour le retrait des emails envoyés et qui est notamment utilisé pour la dématérialisation des convocations des séances des collectivités locales.

Le module permet de garantir :

- le suivi des emails envoyés.
- la date et heure certaine des envois.
- la date et heure certaine des accusés de réception.
- la confidentialité du contenu du mail et des pièces jointes grâce à la protection par mot de passe.

Ce module est particulièrement adapté aux envois de convocations des élus à un conseil municipal, par exemple.

5 - Correspondant Informatique et Libertés (CIL mutualisé) :

À ce jour, **80** collectivités ont adhéré à cette prestation. Un agent de l'ALPI est le correspondant pour les collectivités adhérentes à cette dernière : on parle donc de correspondant informatique « mutualisé ».

Pour rappel les principales missions du CIL sont :

- la mise en conformité de la structure à la loi informatique et libertés (rapports avec la CNIL).
- la mise en place du registre des traitements obligatoires pour les collectivités.
- l'élaboration du bilan annuel d'activités.

L'avantage d'avoir un CIL dans une collectivité ou mutualisé est, non seulement, la mise en conformité juridique, mais aussi l'allègement des déclarations simplifiées et normales de fichiers auprès de la CNIL.

6 - Archiland : Archivage électronique :

Plus de 140 collectivités ont adhérées à cette prestation depuis son lancement.

L'échéance du PES a fait accélérer les adhésions il y a deux ans. Notamment grâce au parapheur électronique, proposé dans l'offre, qui permet la dématérialisation totale de la chaîne comptable avec la signature électronique. Un nouvel élan d'intérêt s'est fait sentir sur cette fin d'année avec l'arrivée de la dématérialisation des factures et de Chorus Pro prévu en janvier 2017.

Les certificats de signature ont été délivrés aux élus et les collectivités formées à l'utilisation du parapheur électronique.

Le parapheur électronique est la principale utilisation dans le cadre de l'archivage électronique.

L'usage premier du parapheur n'est plus que la signature des flux comptables. Il est aussi utilisé pour signer des courriers, valider des factures, des bons de commandes...

L'ALPI travaille actuellement sur un agrément d'hébergement de données de santé.

7 - PASTELL :

La mise en place de PASTELL a été motivée par un besoin d'interopérabilité entre nos plateformes de dématérialisation et d'avoir un point d'entrée unique pour les flux dématérialisés afin de faciliter le travail dans les collectivités.

Le premier usage de PASTELL est de faciliter la dématérialisation des flux comptables liés à l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

PASTELL communique avec plusieurs plateformes dont celles liées à l'archivage :

- I-parapheur : outil de signature des flux PES.
- DGFIP : pour le dépôt des flux PES sans accéder au portail DGFIP (l'ALPI est agréée tiers de télétransmission pour les flux HELIOS).
- Archiland : pour le classement des flux PES et leur archivage électronique.
- GF COSOLUCE (Corail).
- GF CIVIL Net.

Avec l'arrivée de la facturation électronique, l'ALPI et les éditeurs travaillent à la récupération des factures en interrogeant directement la plateforme de l'Etat Chorus Pro.

En décembre 2016, l'ALPI s'est donc doté d'un connecteur pour Pastell/Portail Chorus Pro afin de faciliter la récupération des factures dans les logiciels de Finances. Pastell sera chargée de récupérer à la place des collectivités les factures reçues sur Chorus, puis ces factures intégreront automatiquement Corail ou CIVIL Net.

Les éditeurs travaillent au développement d'un connecteur avec Pastell.

La mise en production est prévue dans le deuxième trimestre 2017.

De nombreuses démonstrations ont été faites et se poursuivent.

La plateforme PASTELL ainsi que les connecteurs métiers sont proposés sans coût complémentaire pour les collectivités qui utilisent nos prestations de dématérialisation.

9 - ENT, L@ndecoiles :

Les évolutions cofinancées sont partiellement en place, à ce jour la plupart des modules sont adaptés au fonctionnement sur tablette. Le fonctionnement sur smartphone est encore perfectible et le développement d'une application mobile a été évoqué pour l'année 2017.

Le module de gestion de la communication Commune-Ecole-Parents est toujours en cours de développement.

Le nouveau livret numérique LSUN mis en place par le ministère de l'éducation ne comporte pas toutes les fonctionnalités utilisées dans CERISE. L'utilisation de ce dernier est donc toujours d'actualité pour les écoles Landaises. Cet outil devient gratuit et change de nom : CPRIM. Des modifications dans l'ENT ont été développées pour que les données envoyées à CPRIM soient conformes aux attentes de l'outil.

De nouveaux projets de développement pour le groupe de co-financeurs ont été proposés. Rien n'est encore arrêté.

11 – Logiciel de Messagerie et agenda électronique ZIMBRA :

Le service atteint les 3000 boîtes mails créées sur les serveurs de l'ALPI dont une grande partie pour nos adhérents. Après le Lot, le Lot et Garonne, le Tarn et Garonne, la Vienne, cette année c'est la Vendée qui nous a rejoints et qui utilise notre serveur de messagerie dans le cadre d'une convention de mutualisation.

12 – La Gestion des Relations Citoyennes :

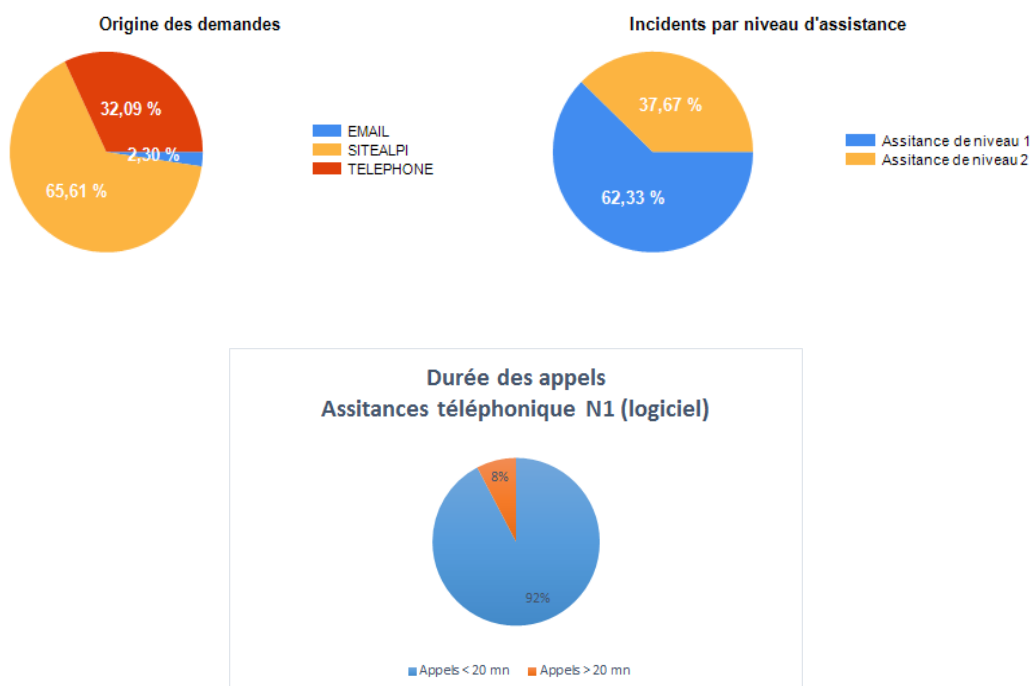
Comme cela avait été annoncé lors de l'AG de 2016, un dialogue compétitif a été organisé pour retenir une solution logicielle de GRC. Près d'une centaine de collectivités avaient répondu favorablement à notre enquête, nous serons en mesure de proposer une solution en 2017 après avoir reçu une douzaine de sociétés.

13 – Suivi des interventions ISILOG :

En Février 2016 et dans le cadre de la refonte de l'assistance proposée à nos adhérents, nous avons mis en place une nouvelle version d'Isilog. Le traitement des demandes de support est décomposé en plusieurs niveaux permettant une plus grande efficacité.

L'assistance téléphonique devient un numéro d'assistance d'urgence tandis que les incidents non bloquants doivent être déposés sur le site de l'ALPI au travers d'un formulaire. Ce changement a réduit drastiquement le nombre d'appel entrant au profit d'une meilleure gestion des temps de résolutions des demandes des adhérents.

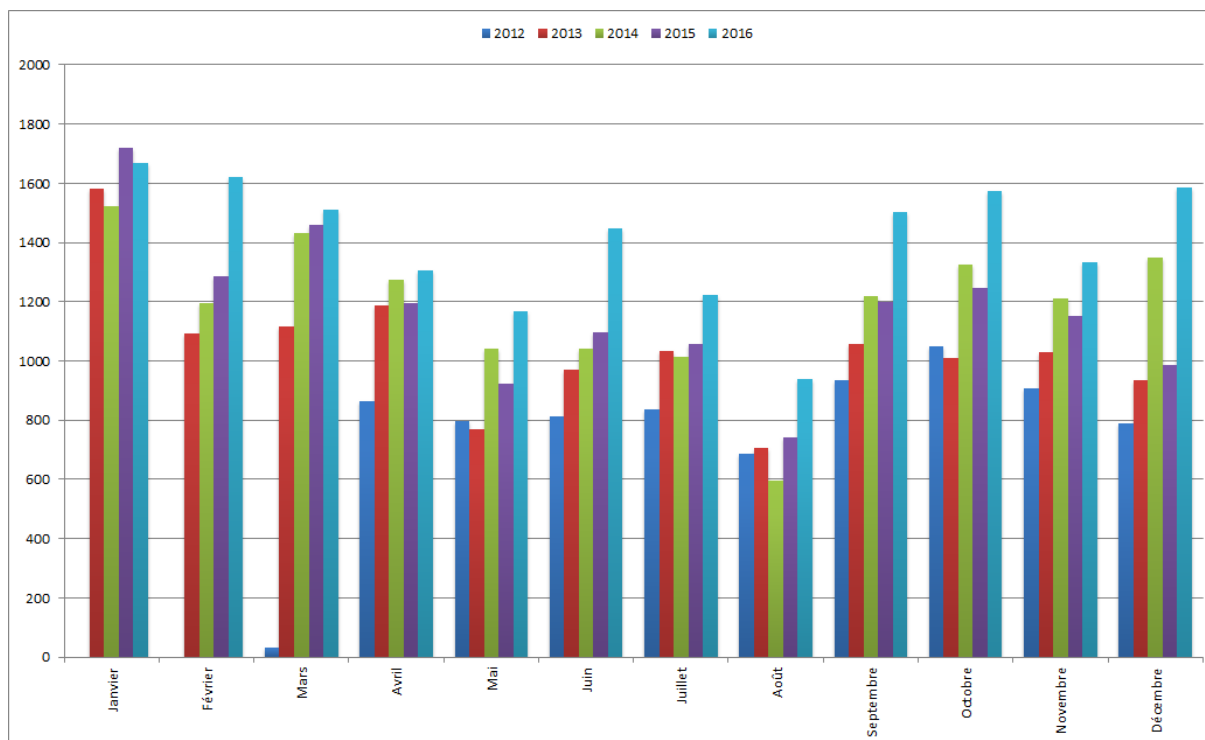
Quelques éléments statistiques sur notre plateforme de gestion des incidents :



Durée moyenne de traitement :

| | |
|---------------------------|----------------|
| Traitement premier niveau | 0 j et 01:57 h |
| Traitement second niveau | 1 j et 06:40 h |

Evolution des appels depuis 2012 :



14 - Webpublic40 :

Depuis le début de l'année 2006, (date de sa mise en place), notre solution de création et de gestion de sites web « Webpublic40 » continue sa progression.

À ce jour, 188 adhérents font confiance à l'ALPI pour la réalisation de leur site Internet.

Ils se répartissent ainsi :

- 138 communes
- 17 EPCI
- 33 Organismes divers (syndicats, GIP, associations, lycée, etc...)

Évolution sur 11 années :

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| commune | 6 | 9 | 43 | 54 | 74 | 79 | 82 | 92 | 116 | 128 | 138 |
| EPCI | 5 | 10 | 11 | 12 | 12 | 15 | 17 | 16 | 17 | 17 | 17 |
| divers | 7 | 12 | 17 | 17 | 20 | 26 | 28 | 31 | 35 | 34 | 33 |
| Total | 19 | 31 | 69 | 83 | 106 | 120 | 127 | 139 | 168 | 179 | 188 |

Statistiques de fréquentation totales :

Nombre de visites uniques sur l'ensemble des sites en 2016 : **2 400 000**

Nombre de pages vues : **7 400 000**

Détail des projets :

- 158 sites sont en ligne, soit 13 de plus que l'an passé
- 18 sites livrés qui devraient voir le jour dans les prochaines semaines
- 12 sites en projet ou en cours de développement

Les refontes de sites :

Nous poursuivons la refonte de nos sites les plus anciens. Il s'agit d'une refonte graphique totale qui s'accompagne d'une importante mise à jour logicielle. Cette année 14 projets de refonte sont programmés.

Les sous-sites et les extranets :

Extranet, portail associatif, médiathèque intercommunale, Office de tourisme communautaire, CIAS, un certain nombre de collectivité sont désireuses d'intégrer des « sous-sites » à leur site principal.

A ce jour 37 sous-sites ont été réalisés ou en cours de réalisation. Les sous-sites sont des sites Internet à part entière. Leurs réalisations représentent une charge de travail équivalente au site principal.

Il faut enfin ajouter la demande croissante du module de newsletter.

Les faits marquants 2016 :

La refonte total du portail communautaire du Pays Tarusate, incluant outre le site de la Communauté de Communes, celui de 15 de ses communes adhérentes..

Le déploiement du nouveau comarquage « service-public.fr » suite à la refonte totale des schémas XML de la plate-forme.

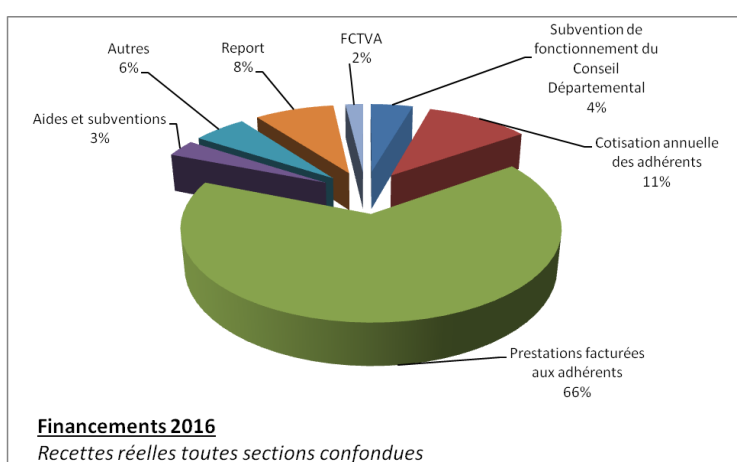
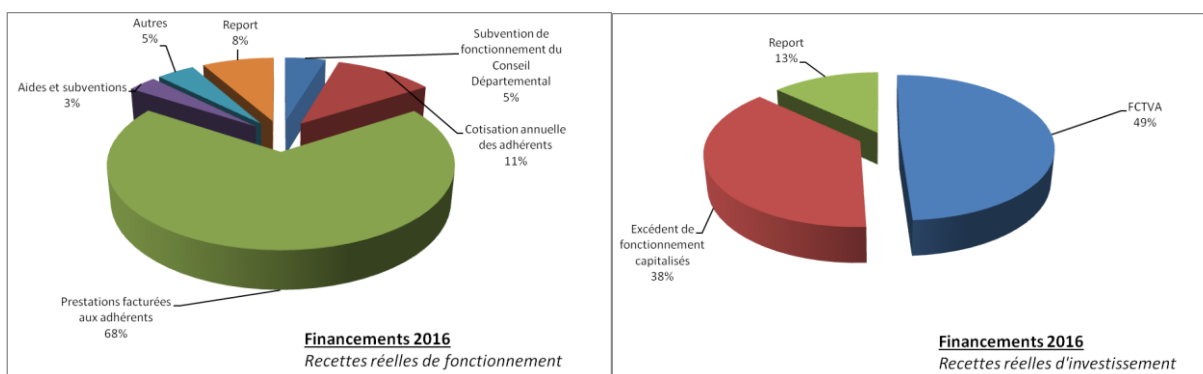
L'évolution de notre plateforme et le changement de notre CMS sont programmés pour le premier semestre de l'année 2017, un soutien à la migration et une formation des agents sera nécessaire.

Synthèse des éléments financiers :

Compte administratif 2016 - Recettes

| Recettes réelles de fonctionnement | | |
|---|------------------|---------------|
| Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental | 150 000 | 4,6% |
| Cotisation annuelle des adhérents | 366 440 | 11,3% |
| Participations facturées aux adhérents | 2 208 707 | 68,2% |
| Aides et subventions | 106 438 | 3,3% |
| Autres | 140 634 | 4,3% |
| Report | 265 761 | 8,2% |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | 3 237 979 | 100,0% |

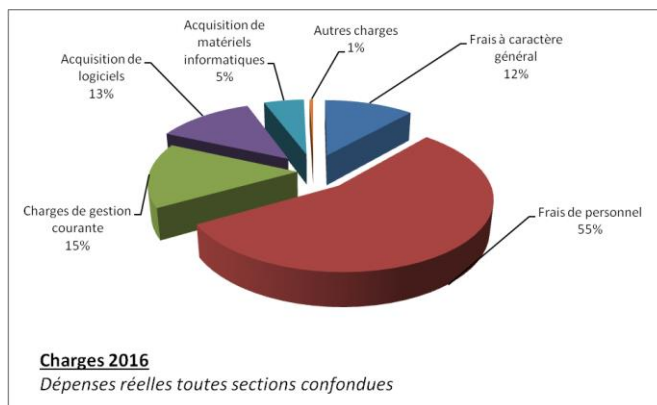
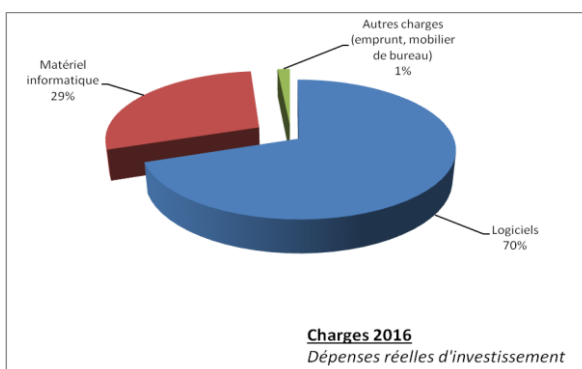
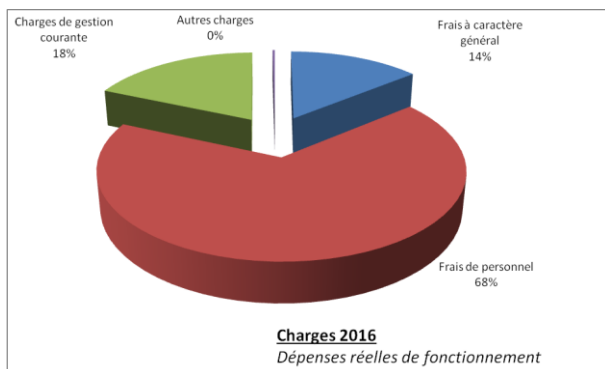
| Recettes réelles d'investissement | | |
|---------------------------------------|----------------|---------------|
| FCTVA | 63 302 | 49,1% |
| Excédent de fonctionnement capitalisé | 48 599 | 37,7% |
| Report | 16 929 | 13,1% |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 128 830 | 100,0% |



Compte administratif 2016 - Dépenses

| Dépenses réelles de fonctionnement | | |
|---|------------------|---------------|
| Frais à caractère général | 343 937 | 14,1% |
| <i>dont pièces informatiques</i> | 58 877 | 2,4% |
| <i>dont formations</i> | 23 682 | 1,0% |
| Frais de personnel | 1 644 022 | 67,4% |
| Charges de gestion courante | 444 400 | 18,2% |
| <i>dont charges Maison des Communes</i> | 83 889 | 3,4% |
| <i>dont maintenance matériel et logiciels</i> | 360 511 | 14,8% |
| Autres charges | 5 679 | 0,2% |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | 2 438 038 | 100,0% |

| Dépenses réelles d'investissement | | |
|---|----------------|---------------|
| Logiciels | 374 180 | 69,7% |
| Matériel informatique | 154 563 | 28,8% |
| Autres charges (emprunt, mobilier de bureau) | 8 201 | 1,5% |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 536 943 | 100,0% |



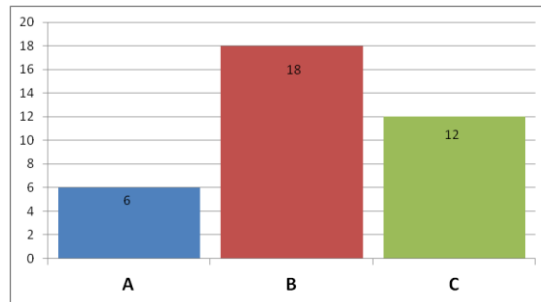
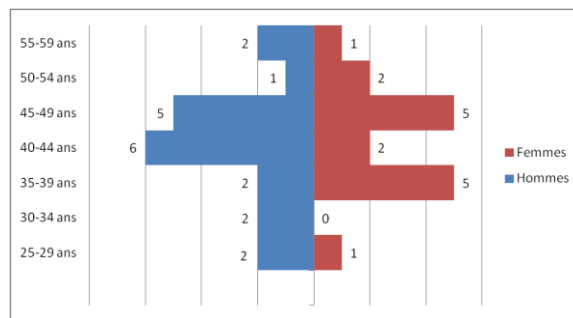
Synthèses des données sociales :

| Grade | Catégorie | Effectifs au 31/12/2015 | Effectifs au 31/12/2016 |
|---|-----------|-------------------------|-------------------------|
| Filière administrative | | | |
| Attaché Territorial | A | 2 | 2 |
| Rédacteur territorial principal 1ère classe | B | 1 | 1 |
| Rédacteur Territorial principal 2ème classe | B | 0 | 1 |
| Rédacteur territorial | B | 2 | 1 |
| Adjoint Administratif Principal 1ère classe | C | 1 | 2 |
| Adjoint Administratif Principal 2ème classe | C | 2 | 1 |
| Adjoint Administratif 1ère classe | C | 2 (dont 1 à TNC) | 2 (dont 1 à TNC) |
| TOTAL filière administrative | | 10 | 10 |
| Filière technique | | | |
| Ingénieur principal territorial | A | 2 | 2 |
| Ingénieur territorial | A | 2 | 2 |
| Technicien Principal 1ère classe | B | 3 | 4 |
| Technicien Principal 2ème classe | B | 12 (dont 1 en dispo) | 11 |
| Adjoint technique principal 1ère classe | C | 1 | 1 |
| Adjoint technique Principal 2ème classe | C | 1 | 2 |
| Adjoint technique 1ère classe | C | 1 | 0 |
| Adjoint technique 2ème classe | C | 5 (dont 2 CAE et 2 EA) | 4 (dont 1 CAE et 1 EA) |
| TOTAL filière technique | | 27 | 26 |
| TOTAL GENERAL | | 37 | 36 |

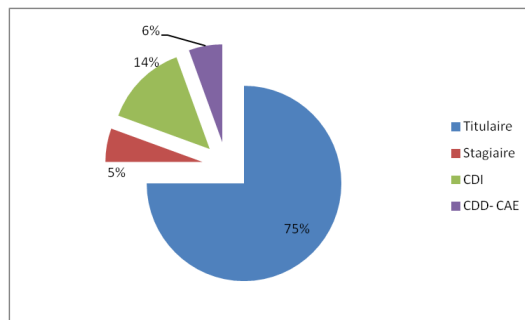
TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ALPI AU 31/12/2016

| Statuts/Catégories | | A | B | C | Total général |
|-----------------------------|----------------------|----------|-----------|-----------|---------------|
| Emploi permanent | Titulaire | 4 | 14 | 9 | 27 |
| | Stagiaire | | 1 | 1 | 2 |
| | CDI | 2 | 3 | | 5 |
| | CDD | | | | 0 |
| Emploi non permanent | CDD- CAE | | | 1 | 1 |
| | CDD- Emploi d'Avenir | | | 1 | 1 |
| Total général | | 6 | 18 | 12 | 36 |

PYRAMIDE DES AGES DE L'ALPI AU 31/12/2016



REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR STATUT AU 31/12/2016



Le Président de l'ALPI, Xavier FORTINON

Fait à Mont-de-Marsan, vendredi 3 mars 2017